



Dossier de presse: 15 mai 2023

## SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LE CADASTRE SOLAIRE, CAUX-AUSTREBERTHE / SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ENERGIE 76 LUNDI 15 MAI 2023, DE 14H À 15H

## Un outil pour l'évaluation du potentiel solaire des toitures du territoire :

Ce lundi 15 mai, de 14h à 15h, a lieu la signature de la convention pour le cadastre solaire du territoire de Caux-Austreberthe, en présence de notre président Christophe Bouillon, Cécile SINEAU-PATRY présidente au SDE76, Laurent Vasset, Yves Loisel vice-présidents du Syndicat Départemental de l'Énergie de Seine-Maritime (SDE 76) ainsi qu'Agnès Largillet conseillère déléguée à la transition écologique de la collectivité.

Aujourd'hui, sur notre territoire, la part d'énergie renouvelable dans les énergies consommées par les habitants, est de 6% dont 2% lié à l'énergie solaire. Ce cadastre solaire gratuit est mis à disposition pour la collectivité, les communes et les particuliers par le SDE 76.

Il a pour objectif d'impulser le développement des projets solaires en Seine-Maritime et à Caux-Austreberthe, de promouvoir le développement de la filière solaire et de lutter contre les pratiques frauduleuses.

En effet, le cadastre solaire permet la visualisation sur un plan aérien du potentiel d'énergie solaire (thermique ou photovoltaïque) de la toiture d'un bâtiment. Il permet également la simulation énergétique (puissance, production annuelle), économique (coût de l'investissement, recettes en cas de vente de l'électricité photovoltaïque, économie sur la facture d'électricité) et financière (avec ou sans emprunt) d'une installation solaire.

Nous comptons sur Caux-Austreberthe, 930 000m<sup>2</sup> de toiture résidentielle, dont 442 000m<sup>2</sup> ayant un potentiel solaire intéressant. En revanche, le cadastre solaire ne remplace pas l'étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place de panneaux solaires.

Cet outil, s'inscrit dans la politique globale d'augmentation du mix énergétique de la Communauté de communes, en particulier le développement de l'énergie solaire. Par ailleurs,

CONTACT: Justine Larçon, 07 87 61 01 58

la collectivité met en place des ombrières équipées de panneaux solaires sur le parking des Bains de l'Austreberthe, en collaboration avec le SDE 76. Cette démarche est la première en Seine-Maritime.

Lien vers le cadastre solaire :

https://sde76.cadastre-

solaire.fr/?mapCenter=|49.55768307903978|0.9391459822654725|&mapZoom=19

CONTACT: Justine Larçon, 07 87 61 01 58